Département du Finistère

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ANNEXE

Droit de Préemption Ubrain

CAMARET-SUR-MER

Planche - 1

ZA de Keraudren

Echelle : 1/2000e

PLUiH approuvé par le Conseil communautaire le : 17 février 2020
PLUiH rendu exécutoire le : 24 mars 2020
Modification simplifiée n°1 du PLUiH approuvée le : 16 mai 2022
Mise en compatibilité n°1 du PLUiH avec une déclaration de projet approuvée le : 16 mai 2022
Modification n°1 du PLUiH approuvée le : 29 septembre 2025
Modification n°1 du PLUiH rendue exécutoire le :

territoire+



Parcelles

Bâti

Périmètre de droit de préemption urbain

DPU intercommunal

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024